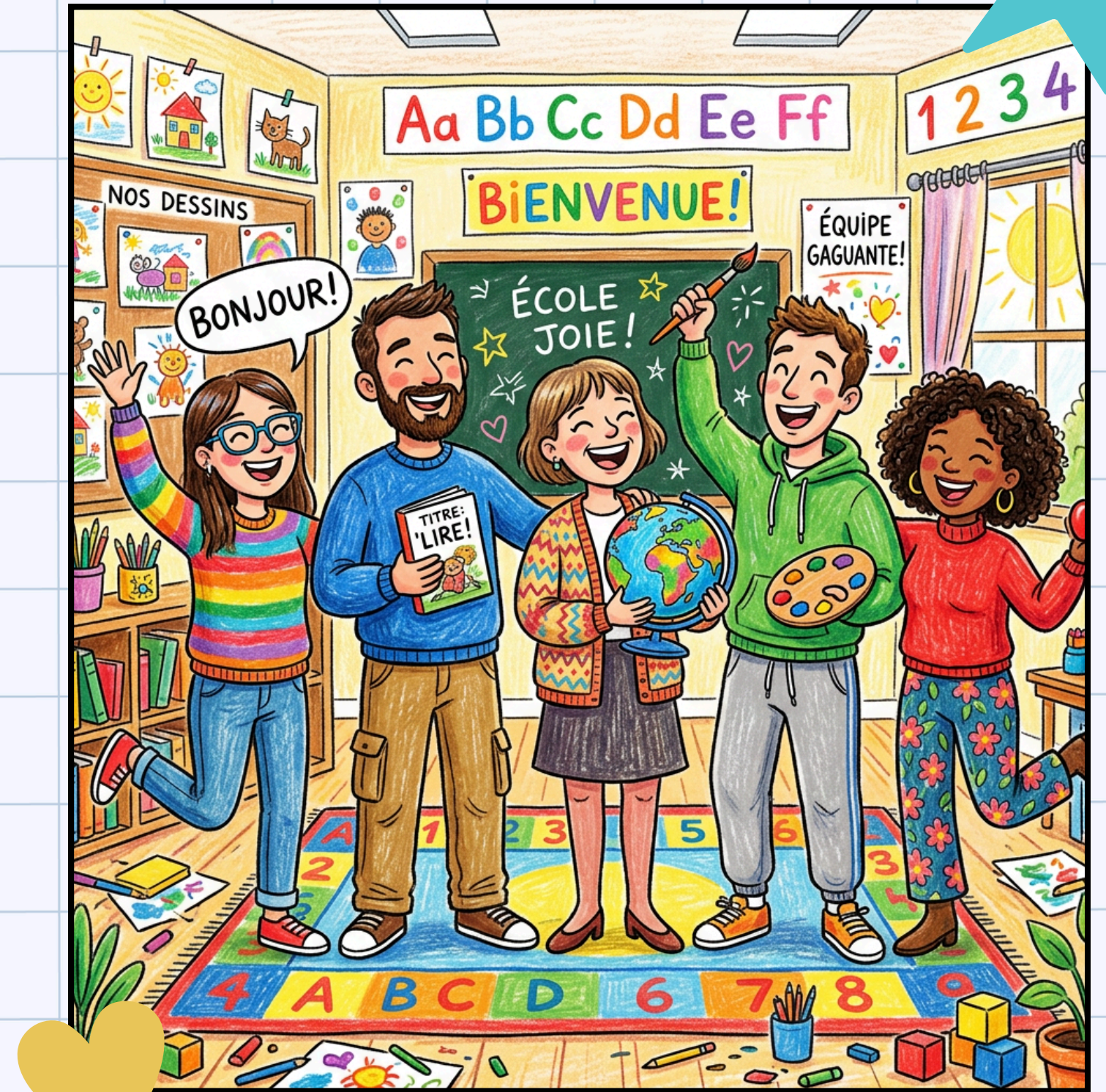


BIENVENUE
À L'INSTITUT DE LA
PROVIDENCE PRIMAIRE



LES TITULAIRES

- 1A → Mme Natacha et Mme Julie
- 2A → M. Nicolas
- 3A → Mme Laure
- 3B → Mme Régine et Mme Elisabeth
- 4A → Mme Bradfer
- 4B → Mme Laurie
- 5A → (Mme Gaëlle) et Mme Eugénie
- 5B → Mme Laurence L.
- 6A → Mme Pascale et Mme Julie
- 6B → Mme Céline



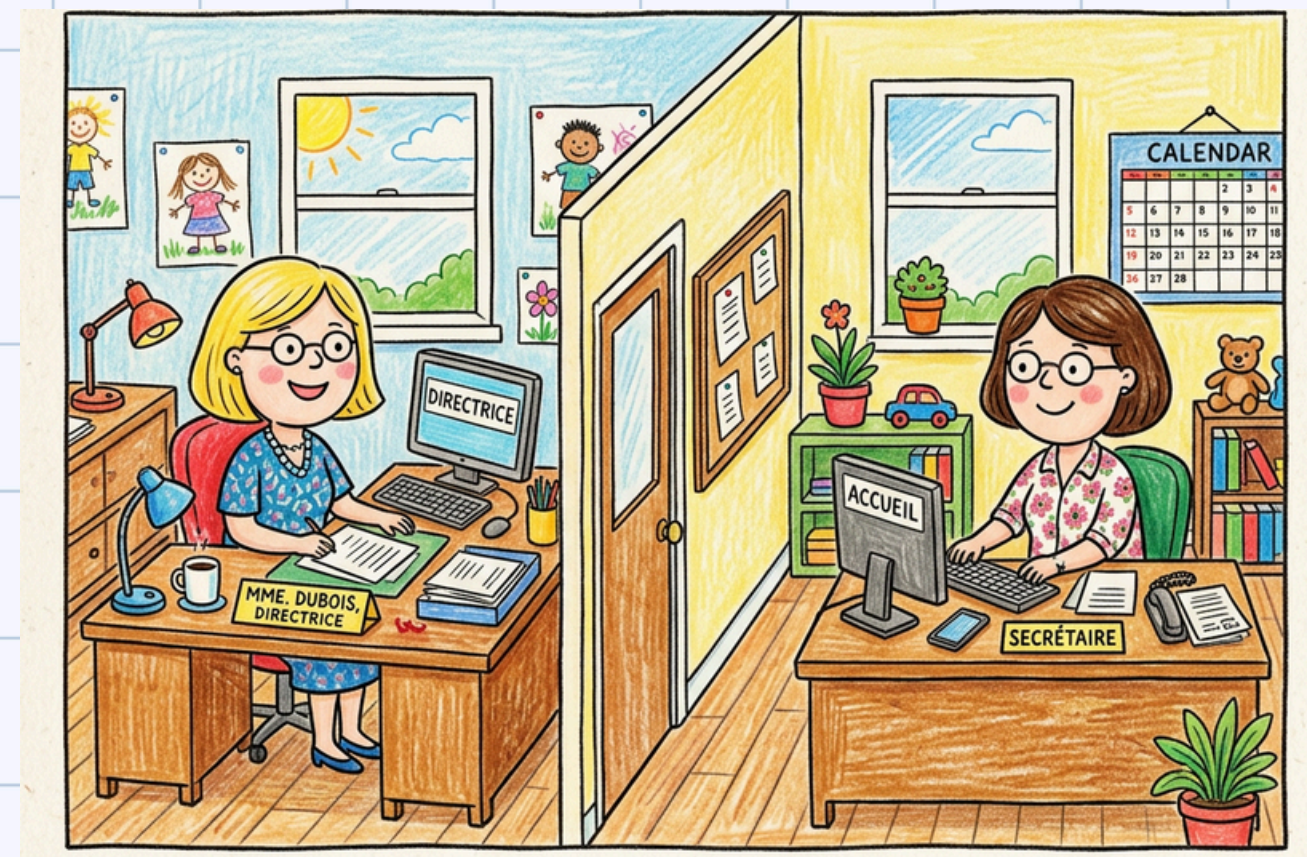
LES MAITRES SPÉCIAUX

- **Co-enseignement** → Mme Elisabeth, M. Paul, un.e nouvel.le institut ainsi que les titulaires des classes du même niveau.
- **Néerlandais** → Mme Alice et Mme Sarah
- **Education Physique** → Mme Carolyn et M. Clément
- **Religion** → Mme Elisabeth et M. Paul
- **DASPA/FLA** → Mme Laurence S.
- **Bibliothèque** → Mme Julie
- **Référent Numérique** → M. Nicolas
- **Référent Bien-être Scolaire** → M. Paul
- **Projet "J'apprends avec mon corps"** → Mme Carolyn et M. Clément qui accompagnent chaque titulaire.



LES BUREAUX

- Directrice → Mme Audrey D'hont
☎ 010/23.31.18.
✉ primaire@providence-wavre.be
- Secrétaire → Mme Annick
☎ 010/23.31.19.
✉ secretariat@providence-wavre.be

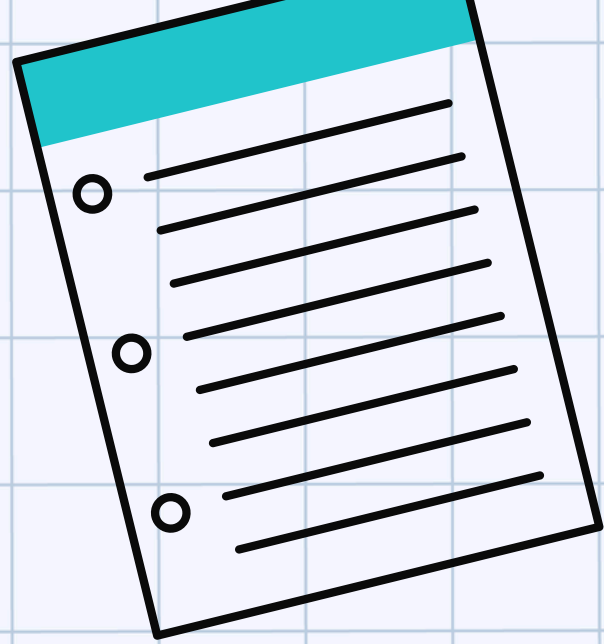


---> Joignables via Questi Parents aussi



LES ACCUEILS TEMPS LIBRES

- ASBL Educ&Sport →  info@educ-et-sport.be
 0496/69.33.19.
- Accueillant(e)s :
 - Matin : Mme Dominique
 - Midi : Mmes Dominique, Michèle, Mélissa et Alizée
 - Mercredi après-midi : Mmes Dominique et Annick
 - Soir : Mmes Dominique et Mélissa
 - Etude : Mmes Anne-Marie et Michèle et M. Léonard
 - Repas chaud : M. Léonard et Mme Patricia



ATL, ÉTUDES, PARASCOLAIRES & REPAS CHAUDS 2026-2027
APPRENDRE, BOUGER, CRÉER, S'ÉPANOUIR !

ATL - ACCUEIL TEMPS LIBRE
ACCUEIL DU MATIN : 1,50€ forfaitaire de 7h à 8h00 (Gratuit après 8h00)
TEMPS DE MIDI : 12h30 - 13h30 (10€/mois)
ACCUEIL DU SOIR : De 15h30 à 18h00 (Gratuité avant 15h30, 0,033€/min)
MERCREDI : De 12h30 à 18h00 (Gratuité jusqu'à 12h30, 0,033€/min)

ÉTUDE ENCADRÉE
Pour les enfants de P1 à P6
Les lundis, mardis et jeudis De 15h30 à 16h30 : 2,20€/séance

REPAS CHAUDS
Un repas complet comprend : potage, repas et dessert.
• Repas maternelles : 4,99€
• Repas primaires : 5,61€
• Potage seul : 0,80€
Annulation la veille directement via l'asbl.
Menu mensuel avec système de commande envoyé par mail et affiché à l'école.

PARASCOLAIRES
Bouger, découvrir, créer, s'amuser !

ACTIVITÉ	PROF	NIVEAU	JOUR	HEURE
PROV ANGLAIS P1 à P2	VERMEULEN Marie-Odile	Non-défini	Lu	15:30 - 16:30
PROV ANGLAIS P3 à P6	VERMEULEN Marie-Odile	Non-défini	Lu	16:30 - 17:30
PROV COFFRE SPORTS P3 à P6	VANDERCAPPEL Noé	Non-défini	Ma	16:30 - 17:30
PROV DANSE CLUB M2 à P6	BUTS Matis	Non-défini	Ma	16:45 - 17:45
PROV ANGLAIS M2 à M3	LÉA De matis	Non-défini	Ma	16:45 - 17:45
PROV COFFRE SPORTS M2 à P2	VERMEULEN Marie-Odile	Non-défini	Me	16:45 - 17:45
PROV COFFRE SPORTS M2 à P2	VANDERCAPPEL Noé	Non-défini	Je	12:30 - 13:30
PROV COFFRE SPORTS M2 à P2	BUTS Matis	Non-défini	Je	16:45 - 17:45

INSCRIPTIONS EN LIGNE : FACILES ET RAPIDES !

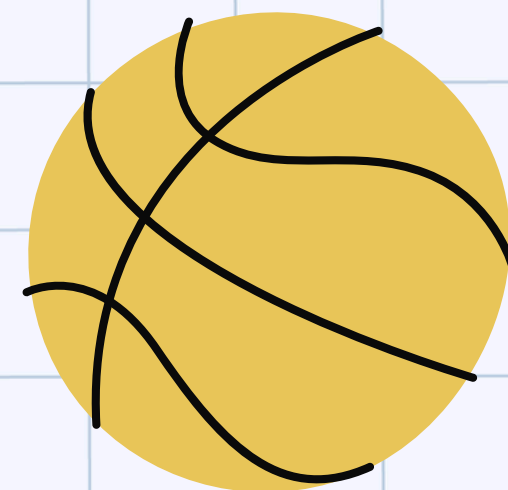
ÉTUDE ENCADRÉE (2,20€) : Inscription ici : 

PARASCOLAIRES (voir tableau ci-dessus) : Inscription ici : 

REPAS CHAUDS & POTAGES : Commande ici : 

INFOS & CONTACT
Educ&Sport ASBL
info@educ-et-sport.be
+32 496 69 33 19

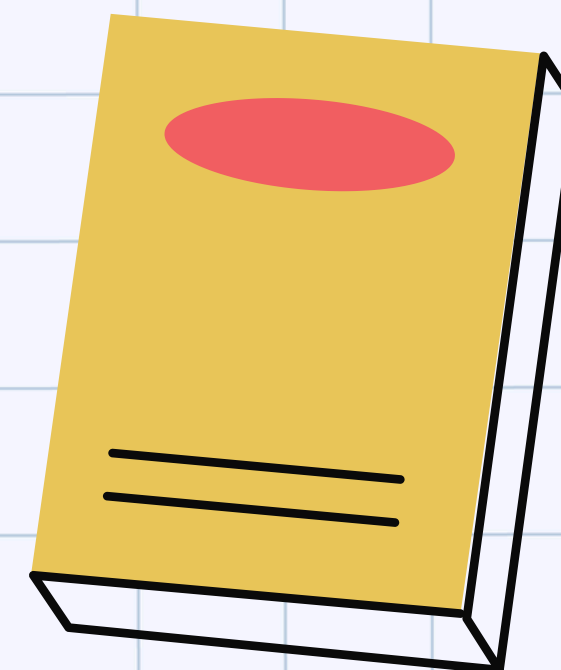
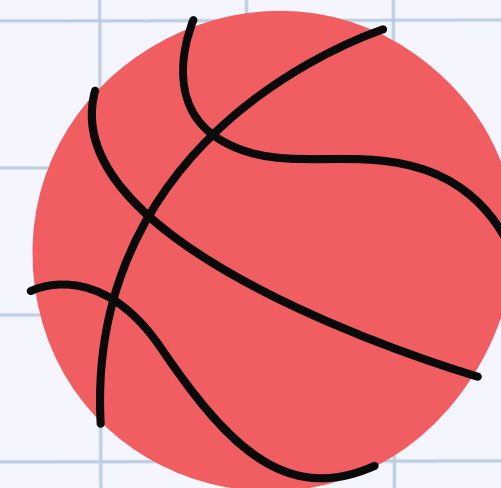
UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE VOS ENFANTS !



QUI CONTACTER ?

- **Professeurs**

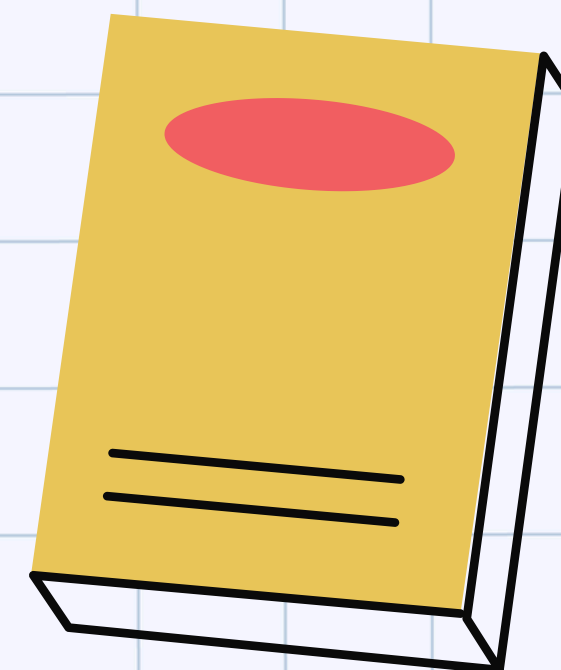
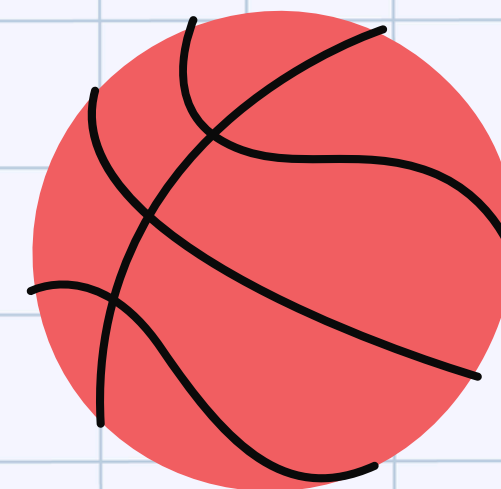
- Les apprentissages, les devoirs et le comportement en classe
- Travail à domicile
- Difficultés scolaires
- Matériel scolaire
- Sortie/voyage scolaire
- Conflit mineur et majeur entre enfants



QUI CONTACTER ?

- **Directrice**

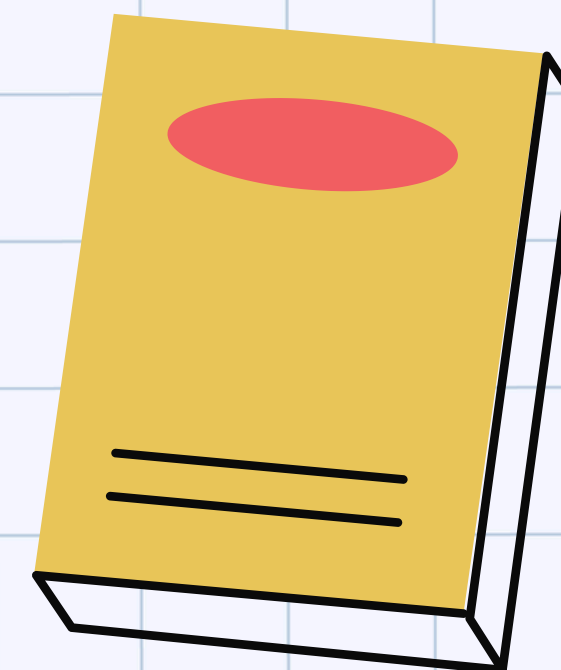
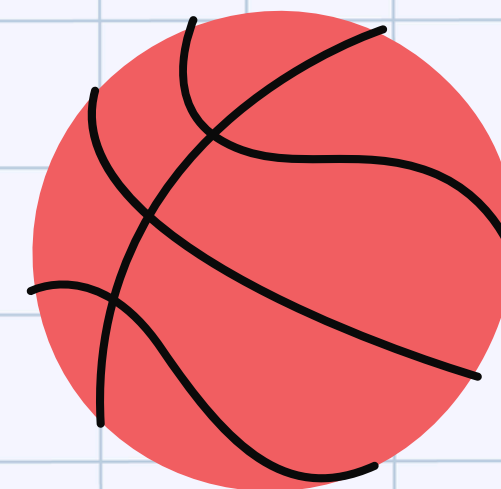
- Demande de Protocole d'Aménagements Raisonables
- Information familiale particulière
- Situation préoccupante concernant un enfant
- Situation nécessitant une décision particulière
- Etalement de paiements pour un voyage
- Utilisation de Questi Parents
- Problème ou conflit qui n'a pas pu être réglé avec le professeur
- Problème entre plusieurs enfants/familles
- Conflit majeur entre enfants
- Inquiétude Harcèlement



QUI CONTACTER ?

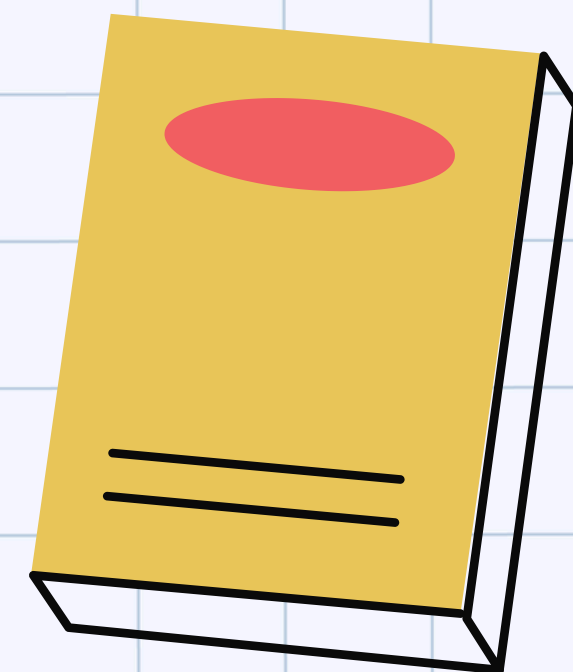
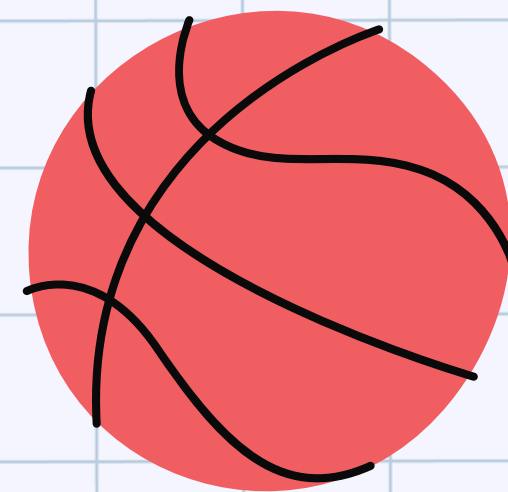
- **Secrétaire**

- Absence de mon enfant
- Retard ou départ exceptionnel de mon enfant
- Modification des coordonnées des parents
- Demande d'une nouvelle carte de sortie ou d'un QR Code
- Déclaration d'accident
- Objet perdu ou oublié à l'école ou dans le car de la piscine
- Message à faire passer à son enfant ou à un professeur
- Facturation école si pas de réponse du service comptabilité → compta.eleves@providence-wavre.be
- Document administratif (attestation, ...)



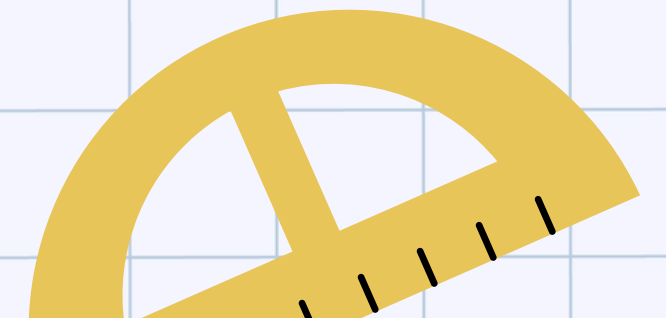
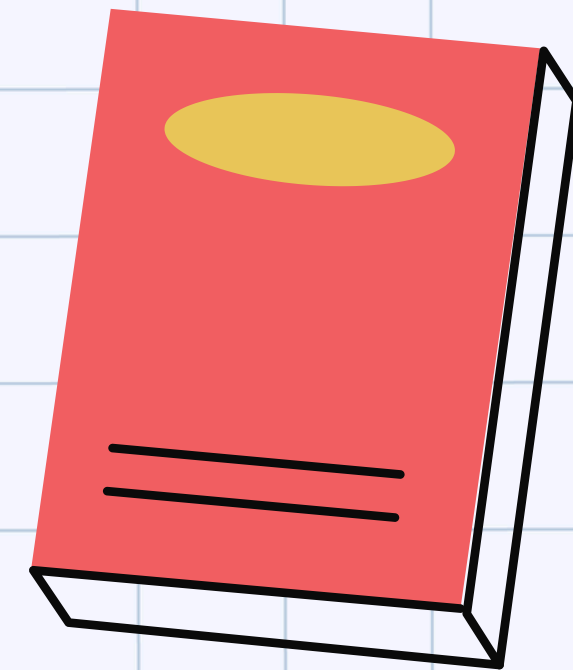
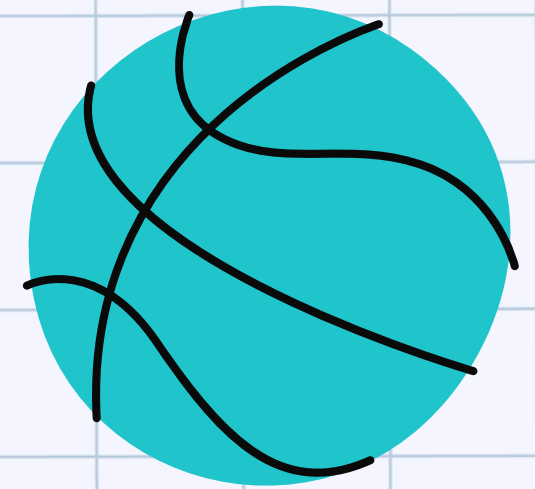
QUI CONTACTER ?

- **ASBL Educ&Sport**
 - Accueil Temps Libre :
 - avant les cours
 - après les cours
 - l'heure du midi
 - l'étude
 - les potages et repas chauds
 - les activités parascolaires
 - Facture liée à cet ATL
 - Conflit mineur et majeur entre enfants lors des temps libres



LES NOUVEAUTÉS

- Matériel gratuit possible de la P1 à la P5.
- Projet "J'apprends avec mon corps"
- Les services pris en charge par l'ASBL Educ&Sport
- Le toit du préau du bas de la cour
- Possibilité de justifier l'absence de son enfant de façon numérique



LES HORAIRES



Ouverture : 7h
Fermeture : 18h

Accueil Temps Libre payant :

- 7h à 8h (forfait à 1,50€)
- 12h30 à 13h30 (forfait à 10€/mois)
- 15h30 à 18h (0,033€/min)
- 12h30 à 18h le mercredi (0,033€/min)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h20	8h30 à 12h20	8h30 à 12h20	8h30 à 12h20	8h30 à 12h20
13h30 à 15h10	13h20 à 15h00		13h30 à 15h10	13h30 à 15h10

ATTENTION! La petite porte est fermée à 8h35.

Début des cours à **8h30**.
Mieux vaut arriver à 8h25 au plus tard.



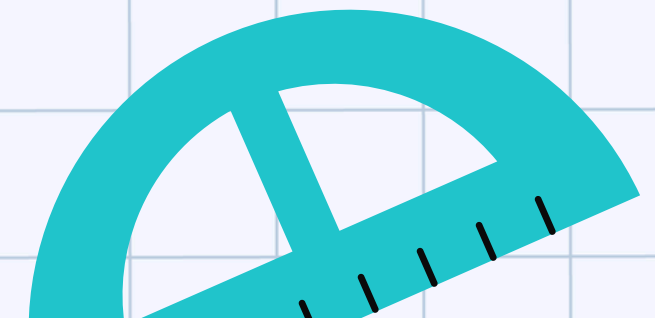
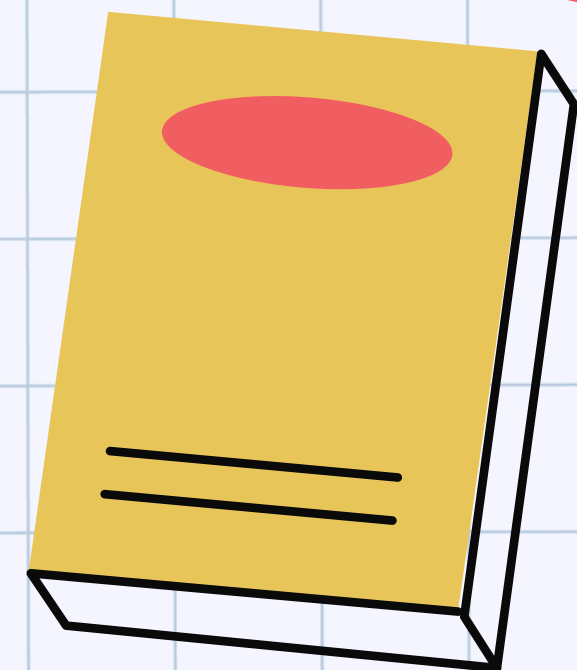
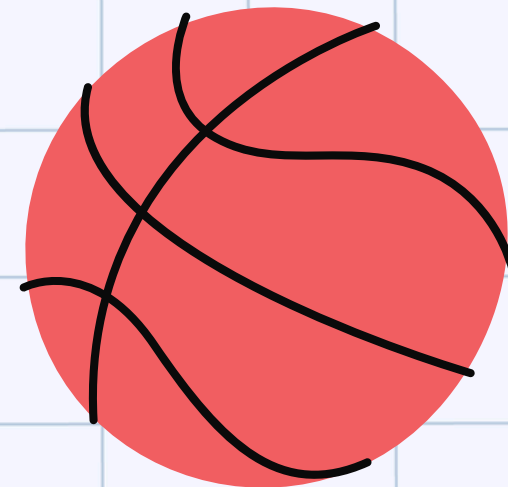
LES ABSENCES

Toute absence doit être excusée/justifiée :

- soit par un certificat médical ou une attestation d'un spécialiste
- soit par un mot écrit d'un parent (papier bleu dans le journal de classe)
- soit en partageant le justificatif de façon numérique (infos à suivre)

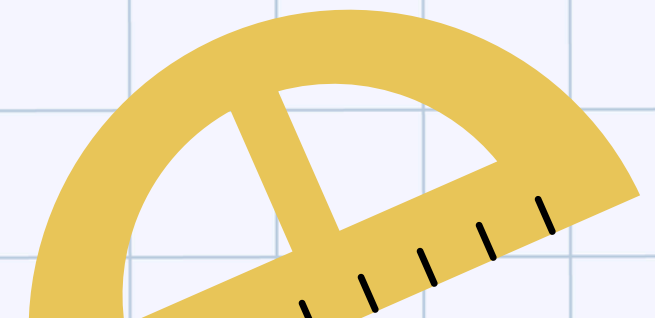
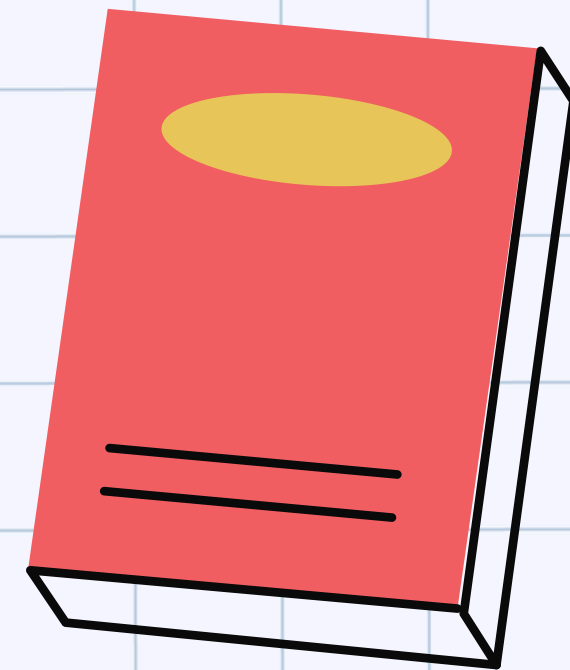
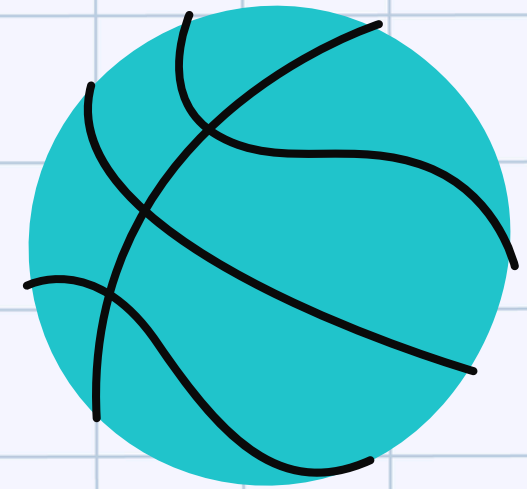
Les motifs pour raison familiale, panne de voiture, départ ou retour de vacances seront refusés.

9 demi-jours d'absence injustifiée? L'administration sera rapidement mise au courant étant donné que les présences vont se prendre de façon numérique.



QUESTI - PARENTS

- Application/plateforme de communication entre l'école et les parents
- Liée à votre adresse mail
- Informations via messages
- Planning de la semaine envoyé tous les dimanches
- Bulletins en version numérique



LES ACTIVITÉS SPORTIVES

L'apprentissage de la natation fait partie de notre projet pédagogique. Les enfants doivent donc y participer sauf s'ils sont malades et donc idéalement sous certificat médical.

L'école règle 3 prestataires différents : le car, la piscine et la monitrice de natation (ce dernier coût n'est pas facturé aux familles).

Les frais de car et de piscine sont forfaitaires et restent dus pour tous les élèves même en cas d'absence.

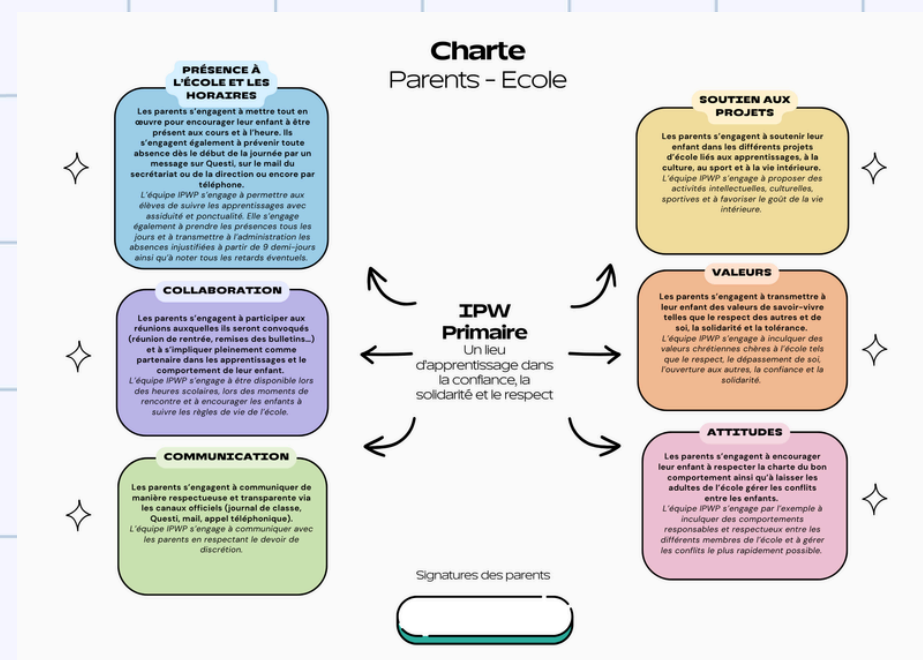
Cependant, à titre exceptionnel, l'école ne facturera pas les enfants sous certificat médical couvrant au minimum un mois.

Cette année scolaire, nous ne prêterons plus de maillot et tous les enfants accompagneront à la piscine qu'ils aillent dans l'eau ou non (sauf enfant en béquilles).



L'ATTITUDE - LE COMPORTEMENT

Bien lire et signer la **Charte Parents - Ecole** et la **Charte du bon comportement**.
Les règles sont importantes et nous veillerons à ce que les enfants les respectent sous peine de sanctions.



La charte du bon comportement

La charte du bon comportement définit les règles de fonctionnement de l'école afin qu'il y ait l'entraide, la confiance, la solidarité et le respect entre tous.

Consignes aux élèves (à lire attentivement à la rentrée) :
- Respecter les règles de vie de l'école.
- Respecter les autres (adultes et élèves).
- Respecter les biens de l'école.
- Respecter l'environnement.
- Respecter les horaires.
- Respecter les consignes.
- Respecter les règles de vie de l'école.

En cas de non-respect de la charte ci-jointe, l'élève s'expose aux sanctions ou mesures réparatrices suivantes :

- Référence au tableau des sanctions du cycle concerné ;
- Retenue d'une durée d'1h (P1-P2-P3) ou 1h30 (P4-P5-P6) ;
- Mise en place d'un contrat disciplinaire ;
- Renvoi temporaire de trois jours, accompagné d'un travail à réaliser à domicile ;
- Renvoi définitif ou non-réinscription pour l'année scolaire suivante.

Tout comportement problématique ainsi que les sanctions appliquées seront consignés dans le journal de classe et intégrés au dossier scolaire de l'élève au sein de l'institut.

En cas de violence physique ou verbale envers un membre du personnel, la directrice (ou son remplaçant en cas d'absence) contactera immédiatement les parents, qui seront convoqués.

La direction se réserve le droit d'adapter la sanction en fonction de la gravité des faits.

Signatures d'engagement à respecter la charte et à contribuer à son application.

Elève	Parents	Titulaire(s)	Directrice

!!! Seuls les adultes de l'école règlent les conflits entre les enfants.

Des conseils de discipline seront mis en place dans le courant de l'année si cela est nécessaire ainsi qu'à la fin de l'année scolaire pour éventuellement décider d'une non-réinscription dans l'école en 2027-2028.

LES RÉSEAUX SOCIAUX OU JEUX EN RÉSEAU

- Âge légal : 13 ans !
- Attention, soyez vigilants pour le bien-être de tous les enfants



- Commentaires négatifs ou injures écrits ou vocaux (sur un élève ou un adulte de l'école).



- Photos prises dans l'enceinte de l'école que cela soit par les enfants ou les parents.

LES PARTENAIRES INTERNES

- Conseil de participation :
 - Mme Burton (maman en P2)
 - ??? → *Contactez Mme Audrey si cela vous intéresse*
 - ???
- Comité des fêtes :
 - Le GOS (Gentils Organisateurs Sympathiques)
 - Nous recherchons toujours des parents motivés à nous aider >>>
→ *Contactez Mme Audrey si cela vous intéresse*
- Logopèdes indépendantes :
 - Dalia El Mohandiz → *logoproda@gmail.com*
 - Perrine Clotuche → *clotuche.perrine@hotmail.com*
 - Valentine Pirlot → *valentine.pirlot@gmail.com*

LES PARTENAIRES EXTERNES

- CPMS → Centre Psycho-Médico-Social

 ipwp@centrepms.be

 010/24.10.09.

- PSE → Promotion Santé Ecole

 wavre@pselibrebw.be

 010/22.45.51.

- PtARI → Pôle Territorial Aménagements Raisonnables et Intégration

PLUS D'INFORMATIONS DANS NOTRE NOUVELLE BROCHURE



Merci pour votre écoute !